

BANGLADECH

Les frontières de la région qui constitue aujourd'hui le Bangladesh résultent de la partition des Indes en **1947**, quand le pays devint la partie orientale du Dominion du Pakistan, devenu en **1956 la république islamique du Pakistan**.

Le lien entre les deux parties du Pakistan, fondé sur leur religion majoritaire commune, l'islam, s'est révélé fragile face aux 1 600 km qui les séparaient. Soumis à une discrimination politique et linguistique — l'ourdou étant proclamé langue officielle du Pakistan — ainsi qu'à une négligence économique de la part du pouvoir aux mains du Pakistan occidental, les Bengalis du Pakistan oriental déclarent **l'indépendance en 1971**, appuyés par l'Inde et l'URSS. La capitale est **Dacca**. Dhaka .

Un conflit d'une grande violence s'ensuit, faisant entre trois cent mille et trois millions de morts, dix millions de réfugiés et au moins 200 000 viols avérés. Malgré sa libération, le Bangladesh voit son développement marqué par des troubles politiques, avec quatorze chefs de gouvernement et au moins quatre coups d'État dans les années qui suivent.

La branche télégraphique du Département des postes et télégraphes a été créée en **1853** dans ce qui était alors l'Inde britannique, qui a ensuite été réglementée par la loi télégraphique de **1885**.

A **Narayanganj**, un bureau de poste a été créé en 1866 et le service télégraphique Dhaka-Narayanganj a été lancé en **1877**.

La Banque du Bengale a introduit le premier service téléphonique en **1882**.

Bien que l'on sache que le **28 septembre 1883**, Nawab Ahsan Ullah a commencé à utiliser le premier téléphone dans la ville de **Dhaka**, le développement du téléphone a vraiment commencé à **Bandarban** en **1978** après l'indépendance du pays en 1971. C'était un symbole de noblesse des familles d'élite.

La loi télégraphique de 1885 est la principale loi régissant les télécommunications au Bangladesh. Cette loi accorde au gouvernement des pouvoirs exclusifs pour établir et maintenir tous types de services et produits de transmission de télécommunications. La loi télégraphique a établi d'autres privilèges et pouvoirs étendus du gouvernement en matière de télécommunications, notamment le droit d'accorder ou de révoquer des licences à des parties privées ; saisir les installations autorisées et intercepter les messages en cas d'urgence publique ; émet des règles régissant les opérations des installations gouvernementales ou privées agréées ; et exercer le pouvoir d'expropriation sur la propriété publique et privée. La loi télégraphique prévoit également des sanctions spécifiques pour diverses infractions, notamment l'exploitation illégale d'installations ; interception illégale de messages ; interférences ou dommages aux installations ; vol de lignes de transmission ; la gêne ou l'intimidation par l'utilisation d'installations de télécommunication ; corruption et autres fautes commises par des agents du télégraphe ; et transmission de messages frauduleux ou obscènes.

La loi sur le télégraphe sans fil de 1933 s'appliquait principalement aux services unidirectionnels ou de diffusion, en particulier la radio et la télévision (d'autres services de télécommunication unidirectionnels, tels que la radiomessagerie, sont autorisés en vertu de la loi sur le télégraphe). En vertu de l'article 3 de la Loi, la possession d'appareils sans fil est interdite, sauf aux termes d'une licence. La loi sur le télégraphe sans fil régit l'octroi de licences aux fabricants et aux détaillants impliqués dans la vente d'équipements radio, ainsi que l'octroi de licences pour les récepteurs de radio et de télévision. Des pouvoirs judiciaires sont accordés à certains fonctionnaires sur convocation. Enfin, le gouvernement est autorisé à prendre des règlements pour mettre en œuvre les dispositions de la loi.

La loi télégraphique de 1885 a été reconstruite en 1962 sous le nom de Département télégraphique et téléphonique du Pakistan.

Après l'indépendance de la République populaire du Bangladesh en 1971, le Département télégraphique et téléphonique du Bangladesh a été créé sous l'égide du ministère des Postes et Télécommunications pour gérer les services de télécommunications au Bangladesh.

Celle-ci a été transformée en une personne morale nommée Bangladesh Telegraph and Telephone Board après la promulgation de l'ordonnance n° XLVII de 1975 de la Bangladesh Telegraph and Telephone Board.

Conformément à l'ordonnance n° XII de 1979 promulguée le 24 février 1979, la Bangladesh Telegraph and Telephone Board a été à nouveau converti en conseil gouvernemental.

Ordonnance sur la Commission télégraphique et téléphonique du Bangladesh, 1979

En vertu de l'ordonnance de 1979, les droits de monopole et le pouvoir de délivrer des licences, tant pour les services de télécommunications que pour les services sans fil, ont été transférés au **BTTB**. L'article 8 énonce les fonctions du Conseil en termes très larges, y compris l'exercice de tous les pouvoirs du gouvernement en vertu de la loi télégraphique de 1885, à l'exception de l'établissement de règles en vertu de la loi et du règlement de certains différends avec une autorité locale. Les pouvoirs du BTTB sont en pratique sévèrement limités par la nécessité d'obtenir l'approbation du gouvernement en vertu de l'article 8 et de la première annexe de l'ordonnance pour son budget d'investissement et de recettes, ainsi que pour de nombreux changements dans les conditions d'emploi de ses travailleurs.

À la fin de l'exercice 1997-98, le Bangladesh T & T Board comptait **621 centraux téléphoniques**, avec une capacité totale de **314 980 lignes** et une connexion d'abonné de 286 605 lignes avec une demande en attente enregistrée de 154 037 téléphones.

BTTB a commencé à exploiter des **centraux locaux numériques** après l'installation de six centraux modèles **NEC-NEAX** dans le réseau multi-échanges de Dhaka au cours de l'exercice 1990-91 avec une capacité initiale de 26 000 lignes.

En 1994-95, cinq centraux numériques supplémentaires du modèle **ALCATEL E-10** ont été installés dans la zone Multi Exchange de Chittagong avec une capacité totale de 22 000 lignes. À la fin de 1996, un total de 150 000 lignes supplémentaires de type central ALCATEL E-10 avaient été ajoutées dans les villes de Dhaka, Chittagong, Sylhet, Khulna et Rajshahi.

Il y a des années, les services téléphoniques publics à pièces étaient installés dans les zones urbaines et des bureaux d'appels publics fixes et sans fil dans les zones rurales. Les services fournis par ces téléphones publics étaient loin d'être satisfaisants. Pour améliorer le service téléphonique public, le service de téléphone à carte a été introduit à la fin de 1992 avec des programmes de remplacement des anciennes cabines.

En juin 1997, 1 283 cabines téléphoniques à carte avaient été installées dans différentes régions du Bangladesh. Tous les téléphones à carte ont accès à une numérotation nationale et 635 d'entre eux disposent d'une fonction de numérotation directe internationale. Grâce à un accès public meilleur et plus facile au téléphone, le service de téléphone à carte est devenu populaire au Bangladesh. Un programme massif d'installation de téléphones à carte a été entrepris pour couvrir tous les thanas et centres de croissance ruraux du pays.

La libéralisation du secteur des télécommunications du Bangladesh a commencé par petites étapes en **1989** avec la délivrance d'une licence à un opérateur privé pour la fourniture, entre autres, de services mobiles cellulaires afin de concurrencer le *Bangladesh Telegraph and Telephone Board* (BTTB), l'ancien fournisseur monopolistique de services de télécommunications. au Bangladesh.

Des changements significatifs dans le nombre de services fixes et mobiles déployés au Bangladesh se sont produits à la fin des années 1990 et le nombre de services en service a ensuite augmenté de façon exponentielle au cours des cinq dernières années.

Le nombre d'abonnés au réseau téléphonique public commuté (PSTN) au Bangladesh en février 2009 était de 1,372 million.

Le secteur « Télécommunications et poste » contribue au PIB à hauteur de 253 Mds Tk (2,6 Mds €) soit 2,58% du PIB en 2017-18.

Le chiffre d'affaires généré par le secteur des télécommunications atteindrait 3,8 Mds\$ (3,4 Mds €) d'après une étude USAID et pourrait s'élever à 5 Mds\$ en 2023.

La contribution économique du secteur des télécommunications est fortement portée par les opérateurs de téléphonie mobile, avec une contribution de 58%, suivie par les distributeurs (retail) qui contribuent directement à hauteur de 25% et les fournisseurs d'infrastructures à hauteur de 12%. L'assemblage des téléphones portables et la fourniture d'applications de contenu ne compte que pour respectivement 1 et 4% (GSM).

En août 2020, le Bangladesh compte **166 millions d'abonnés**. Il y a environ 100 millions d'abonnés à l'internet mobile en août 2020 dont 35 millions d'utilisateurs unique en 2017.

Quatre entreprises de télécommunications se partagent la clientèle : Grameenphone (77M, 46% de part de marché), Robi (50M, 30%), Banglalink (35M, 21%) et Teletalk (5M, 3%). Les trois grands acteurs sont tous détenus majoritairement par des intérêts privés.

GrameenPhone Ltd est une coentreprise entre Telenor (Norvège, 55,8% du capital) et Grameen Telecom (Bangladesh, 34,2%). Il est également le seul à être coté en bourse, en attendant l'introduction à venir de Robi. Sa capitalisation boursière atteint 445 Mds Tk en novembre 2020, soit environ 4,5 Mds€.

Robi Axiata Limited, deuxième opérateur, est détenu par Axiata Group Berhad (Malaisie, 68,7% du capital) et Bharti Airtel (Inde, 31,3%). Il est issu de la fusion entre Robi et Airtel Bangladesh Limited (Bharti Airtel) en 2016. En juin 2020, le premier opérateur du Japon, NTT

DoCoMo, avait quitté le Bangladesh après 12 ans de présence en vendant ses parts dans Robi. Il détenait 6,3 % du capital, ainsi racheté par Bharti Airtel. Banglalink (l'ancien Sheba Telecom puis Orascom Telecom Bangladesh, revendu en 2013), filiale du néerlandais Global Telecom Holding S.A.E. (GTH) via sa filiale maltaise Telecome.

Ventures Ltd, possède 35 M d'abonnés. GTH est majoritairement détenu par VEON (anciennement VimpelCom), où Telenor détient 33% du capital.

Teletalk, détenu par l'Etat bangladais est un acteur mineur avec 5 millions de clients.

Le pays génère l'un des revenus moyens par utilisateur (ARPU) les plus bas du monde, à 2,9\$, nettement en-dessous de la moyenne Asie-Pacifique (10,4\$/abonné) et monde (14,6\$).

Cela limite fortement la capacité des opérateurs à financer la transition nécessaire vers des nouvelles technologies.

Cette situation s'explique en partie par des prix pour la bande passante considérés comme le plus élevé au monde par GSMA et par des taxes élevées. L'industrie de la téléphonie mobile bangladaise est la deuxième la plus taxée au monde, juste après le Népal. Les taxes représentent en moyenne 46 % des revenus des entreprises de télécommunications en 2018.

...

Avec un taux d'équipement en smartphone de près d'un tiers, l'internet fixe peine à décoller.

Il existe à peine 6 millions d'abonnements internet fixe contre 93 millions d'abonnements internet mobile. Le Bangladesh est classé 100^e sur 176 pour la vitesse de son internet fixe en novembre 2019 d'après le Speedtest Global Index.

Le téléphone fixe est en perte de vitesse : l'opérateur public BTCL comptait 530.000 abonnements en 2018-19, en diminution régulière depuis 2010-11 où le nombre d'abonnements approchait le million.

...